



AVIS PUBLIC

TENUE D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RELATIVE AU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT P1-Z-3001-43-18

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de règlement.

Lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 18 juin 2018, le Conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le projet de règlement P1-Z-3001-43-18, intitulé : Premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage Z-3001 visant le service de fourrière accessoire au remorquage et à l'entreposage de véhicules.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 9 juillet 2018 à 18 h 30, à l'Agora située au 75, boulevard Maple, à Châteauguay ou à la salle du Conseil située au 265, boulevard D'Anjou, bureau 101, à Châteauguay, selon l'avis à être donné à cet effet.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du Conseil municipal expliquera ce projet de règlement, les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient deux dispositions susceptibles d'approbation référendaire :

HOLDING OF A PUBLIC CONSULTATION MEETING RELATING TO THE FIRST DRAFT BY-LAW P1-Z-3001-43-18

PUBLIC NOTICE is given to all persons and organizations interested by this draft by-law.

During a regular sitting held on June 18, 2018, the Conseil municipal of the Ville de Châteauguay has adopted the draft by-law P1-Z-3001-43-18, entitled: First draft by-law modifying zoning by-law Z-3001 concerning the accessory impound towing service and vehicle storage.

A public consultation meeting will be held on July 9, 2018 at 6:30 p.m., at the Agora located at 75, boulevard Maple, Châteauguay or at the salle du Conseil located at 265, boulevard D'Anjou, office 101, Châteauguay, according to the notice to be given to that effect.

During this meeting, the mayor or another member of the Conseil municipal will explain this draft by-law, the consequences of its adoption and will hear the persons and organizations wishing to be heard on this subject.

This draft by-law does contain two provisions that are subject to approval by way of a referendum:

- Spécifier les constructions autorisées (bâtiments d'entreposage);
- Spécifier les usages autorisés (entreposage extérieur).

Ce premier projet de règlement a pour objet de mettre des dispositions spécifiques quant à l'utilisation de conteneurs comme bâtiments d'entreposage accessoire à l'usage « Service de remorquage 4928 » ainsi que la superficie maximale de remisage extérieur autorisée pour l'usage « Service de remorquage 4928 ».

Ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la Ville de Châteauguay.

Toute personne intéressée peut consulter ce projet de règlement à l'Édifice de la Mairie, situé au 5, boulevard D'Youville, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h, du lundi au jeudi, et de 8 h 30 à 12 h le vendredi.

Donné à Châteauguay, ce 20 juin 2018.

(Signé) Me Nancy Poirier

Me Nancy Poirier
Greffière

- Specify the authorized constructions (storage buildings);
- Specify the authorized uses (exterior storage).

This first draft by-law has for object to set specific dispositions regarding the use of containers as accessory storage buildings to the use "Service de remorquage 4928" as well as the maximum exterior storage surface area for the use "Service de remorquage 4928".

This draft by-law covers the entire territory of the Ville de Châteauguay.

Any interested person can consult this draft by-law at the Édifice de la Mairie, 5, boulevard D'Youville, from 8:30 a.m. to 12 p.m. and from 1:15 p.m. to 5 p.m., Monday to Thursday, and from 8:30 a.m. to 12 p.m. on Friday.

Only the French version of this public notice is official.